

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

17 février 2014

Dossier complet le

17 février 2014

N° d'enregistrement

2014-001079

1. Intitulé du projet

Renouvellement de la partie du feeder entre Loire-Les-Marais et Moragne située sur la commune de Tonnay-Charente.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
18° Installation d'aqueducs et de canalisations d'eau potable. Aqueduc ou canalisation d'eau potable dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieur à 500 et inférieur à 2 000 mètres carrés.	Le feeder existant mesure 4 265 ml, le nouveau tracé (n°1) : 4 291 ml, le tracé alternatif (n°2) : 4 603 ml et le tracé alternatif Sud (n°3) : 5 385 ml. Le diamètre de la canalisation sera de 250 mm intérieur, soit de 260,4 mm extérieur. Le produit du diamètre extérieur par la longueur est donc compris entre 500 et 2 000 m ² : Tracé existant : 1 126 m ² , nouveau tracé (n°1) : 1 133 m ² , tracé alternatif (n°2) : 1 215 m ² , tracé alternatif Sud (n°3) : 1 422 m ² . Le projet est donc soumis à la procédure au cas par cas en application de l'annexe III de la directive 85/337/CE.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le Syndicat des Eaux de la Charente Maritime souhaite poursuivre le travail de renouvellement d'un feeder qui relie le réservoir de Bellevue sur la commune de Moragne à la commune de Loire-Les-Marais.
Ce feeder a déjà fait l'objet de travaux sur plusieurs tronçons, le Syndicat des Eaux de la Charente Maritime souhaite maintenant lancer le renouvellement du tronçon d'environ 4 km situé sous l'emprise de la commune de Tonnay-Charente.
Cette canalisation offre un diamètre Ø 250 mm.

4.2 Objectifs du projet

Le principal objectif du Syndicat des Eaux est de poursuivre les travaux de renouvellement d'un feeder construit dans les années 80 reliant le réservoir de Bellevue sur la commune de Moragne à la commune de Loire-Les-Marais.

Le projet est situé sous l'emprise de la commune de Tonnay-Charente.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux de remplacement du feeder consisteront en :

- L'implantation des réseaux en tranchée dite « classique » sous chaussée :
 - Lit de pose de 10 cm et enrobage de 20 cm de sable au dessus de la génératrice des canalisations
 - Remblais en Grave 0/31.5 sur 0,80 m minimum
 - Réfection de chaussée provisoire en enrobé à froid et réfection définitive en bicouche
 - Terre végétale expurgée des cailloux sur 30 cm

Dans les champs, le remblai est extrait directement du terrain.

- L'implantation à l'identique par rapport au réseau existant de certains équipements singuliers tels que les ventouses, les vidanges et vannes de sectorisation . Chaque ventouse prévue sera implantée dans un regard de visite de Ø 800 mm et chaque vidange sera installée avec un écoulement dans un fossé avoisinant

- L'évacuation des anciens réseaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, le projet consiste en l'adduction d'eau potable.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure à venir : Document d'incidence au titre des articles L.414 et suivants du code de l'environnement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Documents d'incidence L. 414 et suivants du CDE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Linéaire total de canalisations :	4 000 m
Diamètre des conduites :	
- existantes	250/284 mm en amiante ciment
- proposées :	
* type 1	250/260,4 mm en Fonte
* type 2	254/274 mm en PVC 25

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

De la RD 214 à la VC 47 en passant par les lieux-dits La Cadollière et La Miardière - Tonnay-Charente

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 0 ° 52 ' 53,4 " O Lat. 45 ° 58 ' 33,3 " N

Point d'arrivée : Long. 0 ° 49 ' 51,5 " O Lat. 45 ° 57 ' 55,4 " N

Communes traversées :

Tonnay-Charente

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le tracé de la conduite traverse les sites suivants :

- Grandes cultures (CB 82.11)
- Prés salés à *Juncus maritimus* et *J. acutus* (CB 15.52 - EU 1410)
- Bordure de haies de frênes (CB 84.2 x 41.3)
- Alignement d'arbres (CB 84.1)
- Prairies humides améliorées (CB 81.2)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- + SCoT pays rochefortais
- + Le PLU de Tonnay charente a été approuvé le 23 novembre 2011.
Zones concernées par le projet :
 - A (agricole), Ap (agricole protégée), As (agricole à risque de submersion marine)
 - N (naturelle), Nh (naturelle et espace très peu urbanisé), Nr (naturelle remarquable), Nrs (naturelle remarquable à risque de submersion marine)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Traverse partiellement : ZNIEFF de Type II – Marais de Rochefort (N°588) ZNIEFF de Type I – Cabane de la Minaude (N°718) Distant de 2km : ZNIEFF de Type II – Estuaire et Basse vallée (N°712) ZNIEFF de Type I – Vallée de la Charente entre Bords et Rochefort (N°880)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie du secteur a fait l'objet d'une pré-localisation en tant que zone humide par la D.R.E.A.L Poitou-Charentes. La présence ou non de zone humide le long du tracé du feeder a été vérifiée par la S.A.R.L Eau-Méga, Conseil en Environnement.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan de prévention des risques naturels prévisibles de Tonnay-Charente concerne le risque de submersion marine. Il a été approuvé par décision préfectorale le 21 mars 2013. Une partie (Ouest) du projet se trouve en zone de submersion marine. La commune est classée en zone de sismicité 3 (modérée). D'autres risques sont décrits dans le DICRIM : le risque "tempête", le risque "mouvement de terrain", le risque "transports de matières dangereuses", le risque "industriel"
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE 1701 - Arrêté préfectoral n°03-3757 du 02 décembre 2003 Annexes A
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 m (traverse partiellement): Z.S.C FR 5400429 et Z.P.S FR 5410013 Distant de 2 km : Z.S.C FR 5400430 et Z.P.S FR 5412025
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déblais seront liés à l'installation des canalisations.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, des habitats seront détruits à minima de façon temporaire et sur des emprises limitées. En dehors des tracés sous chaussée ou accotement, les habitats concernés sont : prés salés à <i>Juncus maritimus</i> et <i>J. acutus</i> , bordures de haie de frênes et prairies humides atlantiques et subatlantiques. Aucune espèce végétale protégée n'a été recensée au droit du projet. Toutes les dispositions seront prises afin d'éviter toute destruction d'espèce animale. Le projet n'aura aucune incidence sur les continuités écologiques. En phase exploitation, aucune incidence n'est attendue. La faune et la flore recoloniseront spontanément le site
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Toutes les dispositions seront prises pour que tant en phase travaux qu'en phase exploitation, le projet n'induisse pas de risque vis-à-vis du site Natura 2000 et des ZNIEFF. Le projet n'aura aucune incidence sur la ZRE

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par des risques de submersion. Le tracé du feeder se trouve en partie sur une zone avec risque de submersion.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux pourra générer des nuisances sonores ponctuelles pour les habitations les plus proches.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux pourra générer des vibrations (creusement des tranchées et compactage).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet sera en grande partie réalisé sur des espaces perturbés (abords de route) ne présentant pas d'enjeux environnementaux forts (faune, flore, habitat). Les principaux enjeux environnementaux sont dus à la présence de bordures de haies, alignements d'arbres et boisements. Certains sont constitués de frênes, susceptibles d'accueillir la Rosalie des Alpes, espèce d'intérêt communautaire prioritaire. Ces zones seront préservées en préférant la mise en place des conduites sous chaussée ou sous l'accotement opposé. En outre, plusieurs zones sensibles sont soit traversées, soit à proximité du tracé : zones humides, prés salés à *Juncus maritimus* et *J. acutus*, prairies humides atlantiques et subatlantiques. Certaines précautions seront suivies : adaptation des périodes de travaux, évitement des zones les plus sensibles.

Sur les quelques zones sensibles qui ne pourront être évitées, les espèces pourront aisément reconquérir le site en phase exploitation.

En phase de réalisation (chantier), une attention sera portée à la réutilisation des déblais sur site. Ainsi le sol et sa banque de graines seront conservés puis replacés sur le site, une fois la canalisation mise en place.

Les espèces animales sont dotées d'une bonne capacité de dispersion qui leur permettra de se déplacer sur les espaces favorables voisins le temps des travaux, puis de venir reconquérir le site suite à la fin du chantier qui débutera après l'été de façon à éviter le dérangement en période de reproduction.

En phase exploitation, le projet n'aura aucune incidence sur les milieux naturels et les espèces présentes.

Seule la phase travaux sera susceptible de créer des dérangements ponctuels.

Les alentours du site sont riches (ZNIEFF, N2000, zones humides). Les travaux seront donc également canalisés. La base de vie sera installée dans les espaces les moins sensibles, à l'écart des sites Natura 2000 et des zones humides.

En particulier, aucune installation de chantier ne sera entreprise sur les zones humides, prés salés à *Juncus maritimus* et *J. acutus*, prairies humides atlantiques et subatlantiques ou aux abords des canaux et fossés.

Le projet ne sera pas susceptible d'induire des nuisances ou des risques notables pour les milieux physiques et humains.

Les éléments actuellement en possession du maître d'ouvrage lui permettront de mettre en place le chantier le plus adapté possible au site et à ses enjeux environnementaux (milieux et espèces). Ainsi, le projet pourrait être dispensé d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Cadastre
- Un dossier d'évaluation des incidences du projet sur Natura 2000 comprenant les inventaires naturalistes réalisés sur le site et son voisinage, une cartographie des habitats et des prises de vue du secteur du projet.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature